

GE_GERICHTE ACJC/366/2015 vom 29. September 2014

GE Cour de justice, 2014-09-29, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_ACJC_366_2015

FR: GE_GERICHTE ACJC/366/2015 du 29 septembre 2014

IT: GE_GERICHTE ACJC/366/2015 del 29 settembre 2014

Erwägungen

E. 18

février 2004 était valide et liait les parties.

- 5/11 -

C/7207/2012

Dans le cadre de cette réplique, B_____ a relevé que si, par impossible, le Tribunal retenait qu'il y avait litispendance, alors il se justifierait de suspendre la procédure jusqu'à ce que la Cour de cassation italienne statue sur le recours de A_____, en application de l'art. 126 CPC.

Par duplique du 28 avril 2014, A_____ a persisté dans ses conclusions antérieures. EN DROIT

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.